Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20261112-12112026DEL67-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

MAIRIE
DE
QUEBRIAC

5 Rue de la Liberté 35190 QUÉBRIAC – Téléphone 02 99 68 03 52

DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU

Séance du 12 NOVEMBRE 2026 – 19H30

L'an **DEUX MIL VINGT SIX,** le **DOUZE NOVEMBRE à 19H30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame GAMBLIN Marie-Madeleine, maire.
Date de la convocation : 5 novembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de votants : 17
Présents : Mmes MM. GAMBLIN Marie-Madeleine, GERMAIN Vincent, LEMARCHAND Sylvia, HOCHET Marylène, MORAND Estelle, CROCHET Pierre, JÉHANNIN Pierre, GUIHARD Samuel, GAMBLIN Julien, GALLI Pierre, FLEURY Valérie, LEHUGER Marine, MÉAL Sandrine, LEBRETON Angélique.
Absents excusés : Mmes MM. LE MERDY Charlotte (procuration à Estelle Morand), BEQUET Philippe (procuration à Pierre Crochet), SIMONNEAU Angèle, CARLIER Mathieu, FONTAINE Cyrile (procuration à Angélique Lebreton).
Secrétaire de séance : Mme. Valérie FLEURY.

12.11.2026-DEL67 TARIFS 2027 SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix POUR, 1 voix CONTRE (Vincent GERMAIN) et 4 abstentions (Pierre GALLI, Angélique LEBRETON, Samuel GUIHARD, Valérie FLEURY) :

- Décide de fixer les tarifs du Service Public d'Assainissement, **à compter du 1er janvier 2027** comme suit :

	2026 (**rappel**)	**2027**
PRIME FIXE ANNUELLE	75,00 €	**75,00 €**
PAR M3 D'EAU POTABLE CONSOMMÉE	2,3000 €	**2,3000€**

La présente délibération est transmise à la société SAUR chargée du recouvrement de la redevance assainissement.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
Le Maire, Marie-Madeleine GAMBLIN.

